

PIERRE BLANCHE
G R O U P E I M M O B I L I E R



LA RÉSERVE
DU CAP

+33 9 78 45 44 69



LA RÉSERVE DU CAP

DUPLEX DE 6 PIECES n° A 102 au Étages 1 et 2

Entrée	6,15 m ²
Séjour	39,01 m ²
Salle à manger / Cuisine	21,93 m ²
Suite 1	11,56 m ²
Coin TV / Bibliothèque	15,91 m ²
SDE 1	5,84 m ²
Toil. invités	1,83 m ²
Toil. 1	1,42 m ²
Dressing 1	5,93 m ²
Buanderie	1,69 m ²
Chambre Maitre	24,81 m ²
Suite 2	22,86 m ²
Bureau	17,42 m ²
SDB Maitre	5,94 m ²
SDE 2	3,82 m ²
Toil. Maitre	1,57 m ²
Toil. 2	1,21 m ²
Dressing Maitre	8,56 m ²
Dress. 2	10,55 m ²
Passerelle	4,92 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE 212,93 m²

Balcon 1	17,98 m ²
Balcon 2	12,61 m ²
Balcon 3	4,08 m ²
Balcon 4	16,48 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 264,08 m²

LEGENDE

S	store	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
—	sèche-serviette	LL	lave linge
—	chauffages en caniveau	C	cuisson
▨	soffite/faux plafond	TRI	tri sélectif
—	corniche / poutre	LC	linéaire complémentaire
—	cache-rideau	PL	placard

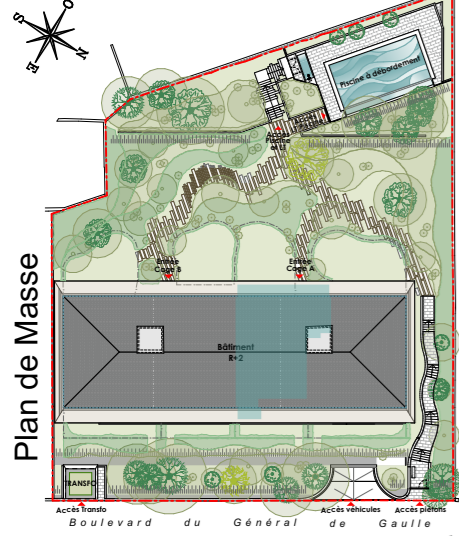
pf coulissante pf coulissante pf battante

Echelle : 0 100 200cm

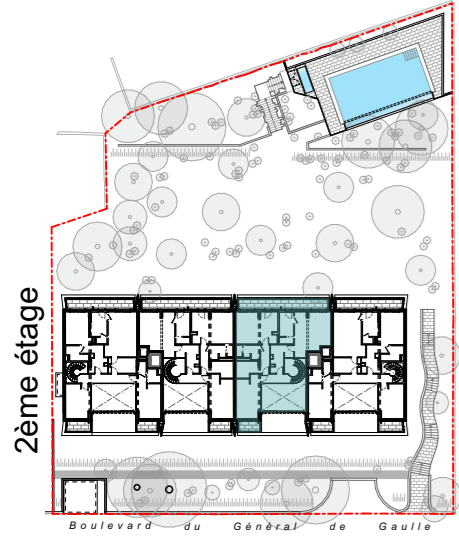
Indice: Mars 2026

MOA: SAS Meurice Park

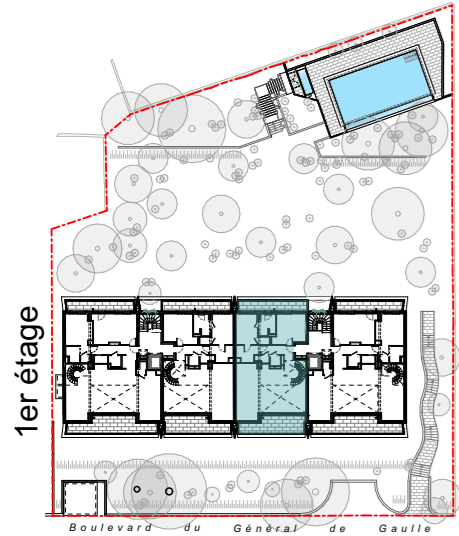
Plan de Masse



2ème étage



1er étage



Est



Ouest

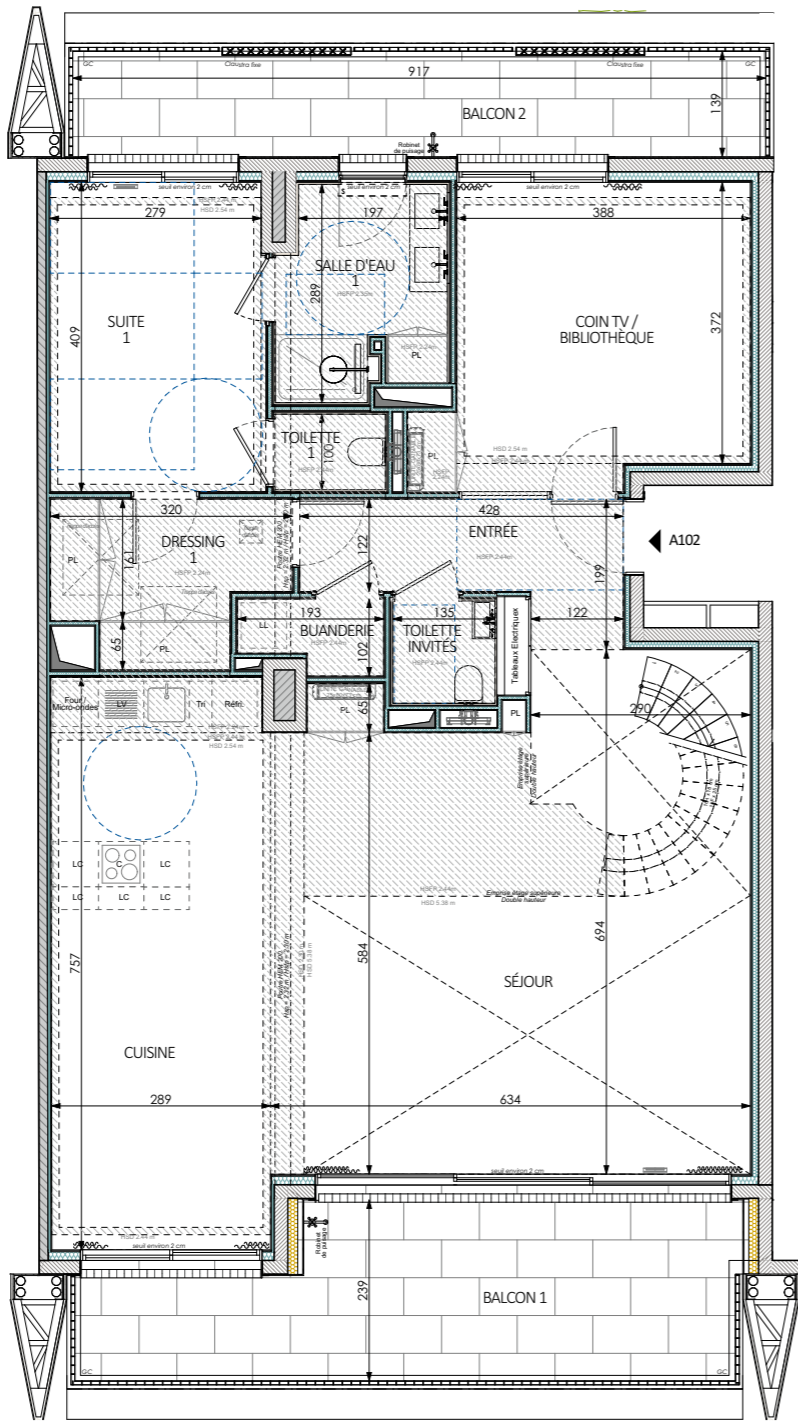


Conformément à la réglementation, ce plan est :

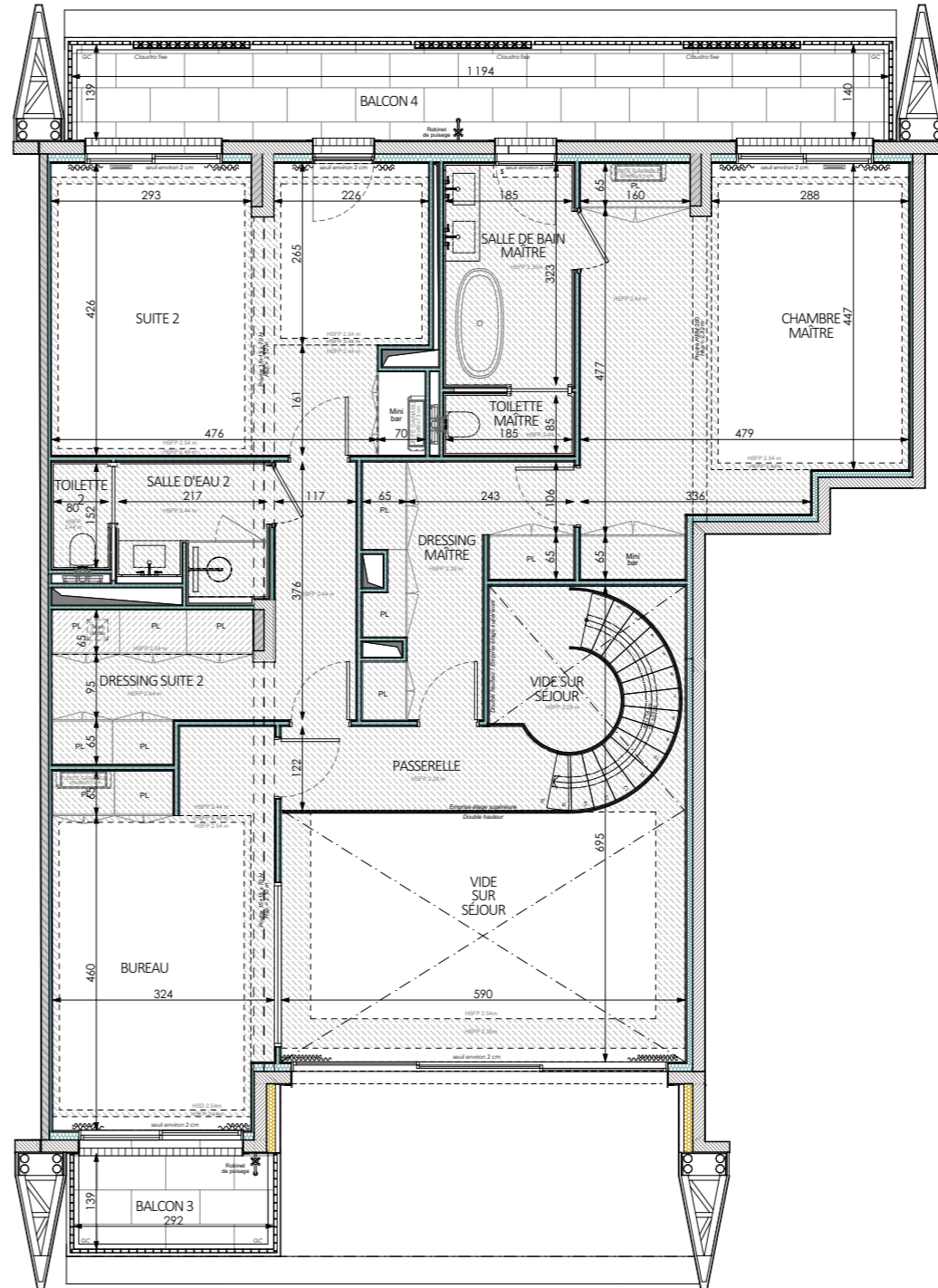
EVOLUTIF

PMR

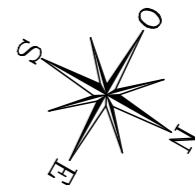
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



1er ETAGE

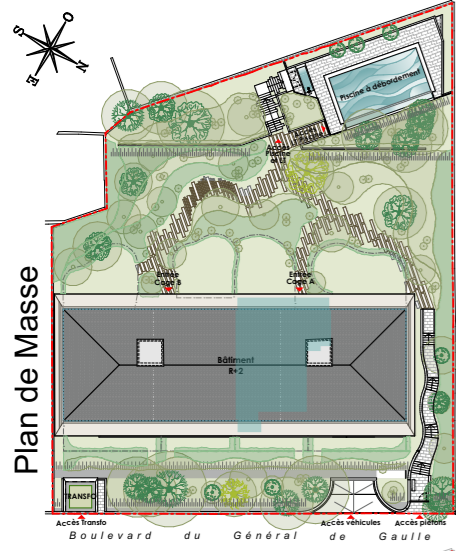


2ème ETAGE

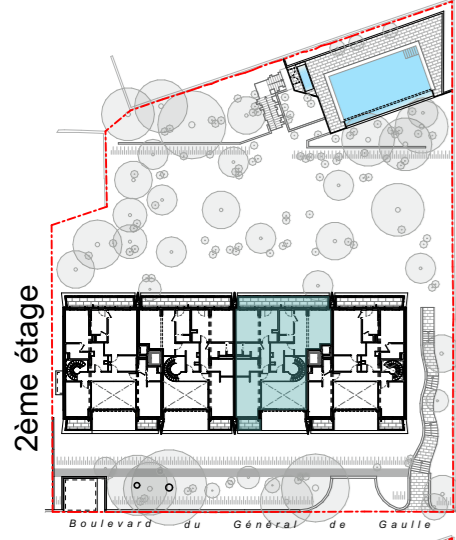


ATELIER ALLIONE
ARCHITECTES

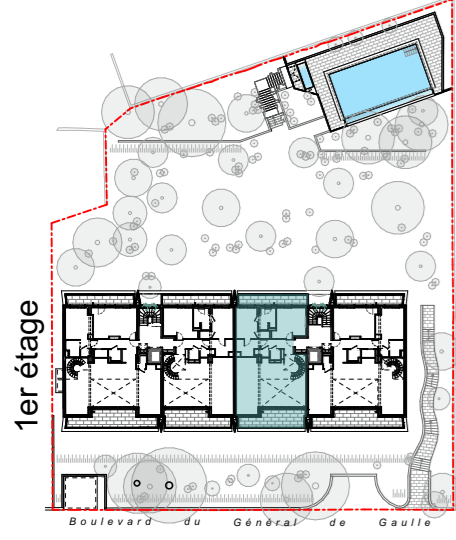
Plan de Masse



2ème étage



1er étage



Est



Ouest

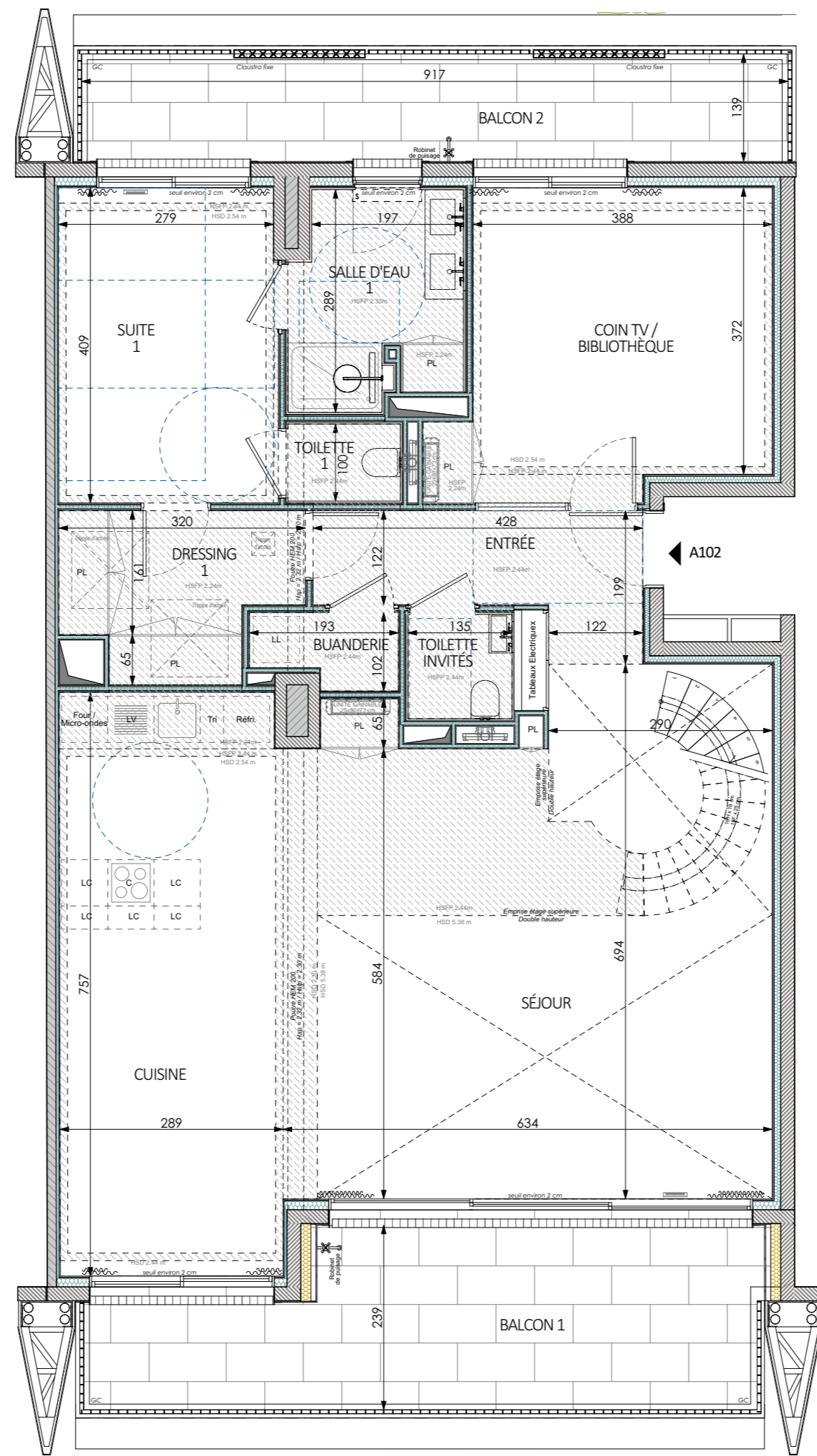


Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF

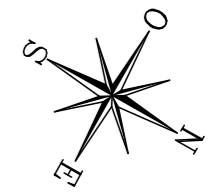
PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



LA RÉSERVE
DU CAP

DUPLEX DE 6 PIÈCES
n° A 102 au Étage 1 / 2



LEGENDE

S	store	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
—	sèche-serviette	LL	lave linge
—	chauffages en caniveau	C	cuisson
▨	soffite/faux plafond	TRI	tri sélectif
—	corniche / poutre	LC	linéaire complémentaire
—	cache-rideau	PL	placard
—	pf coulissante	—	pf coulissante
—	—	—	pf battante

Echelle : 0 100 200cm

Indice: Mars 2026

MOA: SAS Meurice Park



ATELIER ALLIONE
ARCHITECTES



LA RÉSERVE DU CAP

DUPLEX DE 6 PIECES n° A 102 au Étages 1 et 2

Entrée	6,15 m ²
Séjour	39,01 m ²
Salle à manger / Cuisine	21,93 m ²
Suite 1	11,56 m ²
Coin TV / Bibliothèque	15,91 m ²
SDE 1	5,84 m ²
Toil. invités	1,83 m ²
Toil. 1	1,42 m ²
Dressing 1	5,93 m ²
Buanderie	1,69 m ²
Chambre Maitre	24,81 m ²
Suite 2	22,86 m ²
Bureau	17,42 m ²
SDB Maitre	5,94 m ²
SDE 2	3,82 m ²
Toil. Maitre	1,57 m ²
Toil. 2	1,21 m ²
Dressing Maitre	8,56 m ²
Dress. 2	10,55 m ²
Passerelle	4,92 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE 212,93 m²

Balcon 1	17,98 m ²
Balcon 2	12,61 m ²
Balcon 3	4,08 m ²
Balcon 4	16,48 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 264,08 m²

LEGENDE

S	store	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
—	sèche-serviette	LL	lave linge
—	chauffages en caniveau	C	cuisson
▨	soffite/faux plafond	TRI	tri sélectif
—	corniche / poutre	LC	linéaire complémentaire
—	cache-rideau	PL	placard

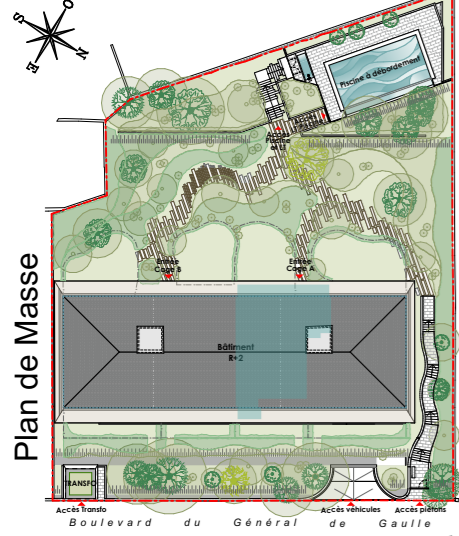
pf coulissante pf coulissante pf battante

Echelle : 0 100 200cm

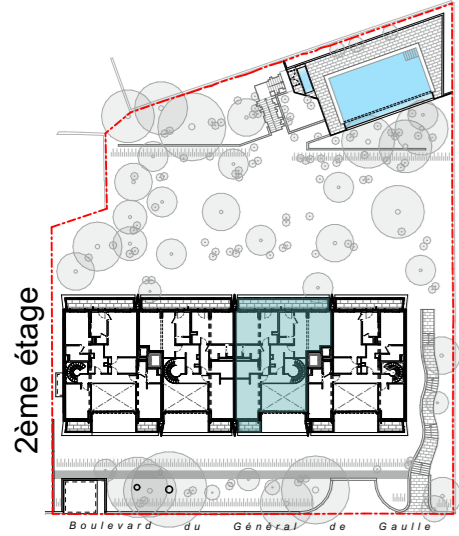
Indice: Mars 2026

MOA: SAS Meurice Park

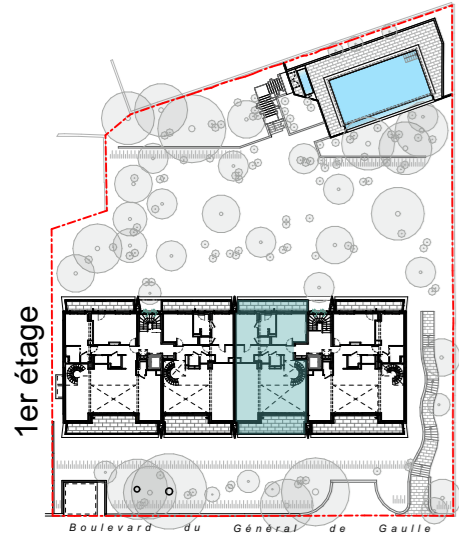
Plan de Masse



2ème étage



1er étage



Est



Ouest

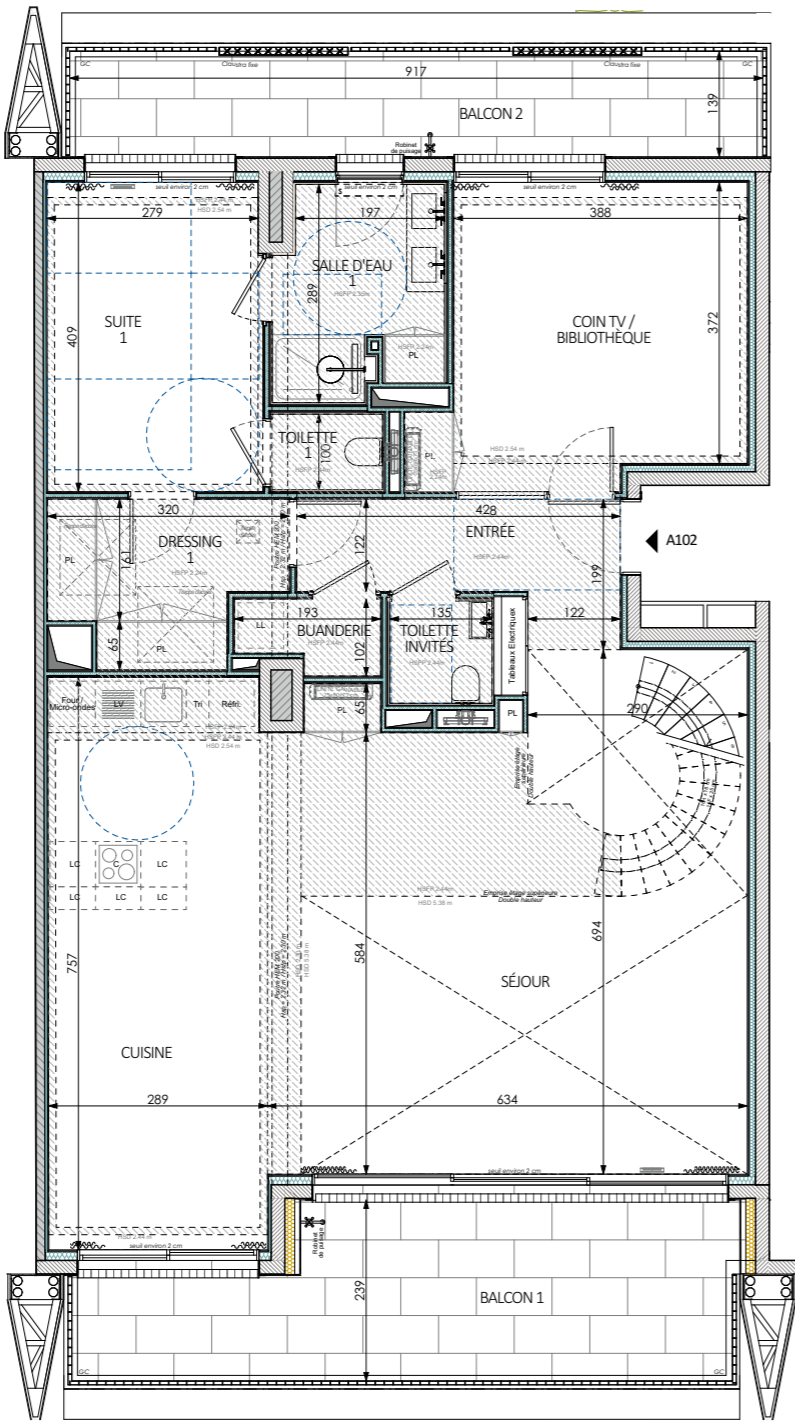


Conformément à la réglementation, ce plan est :

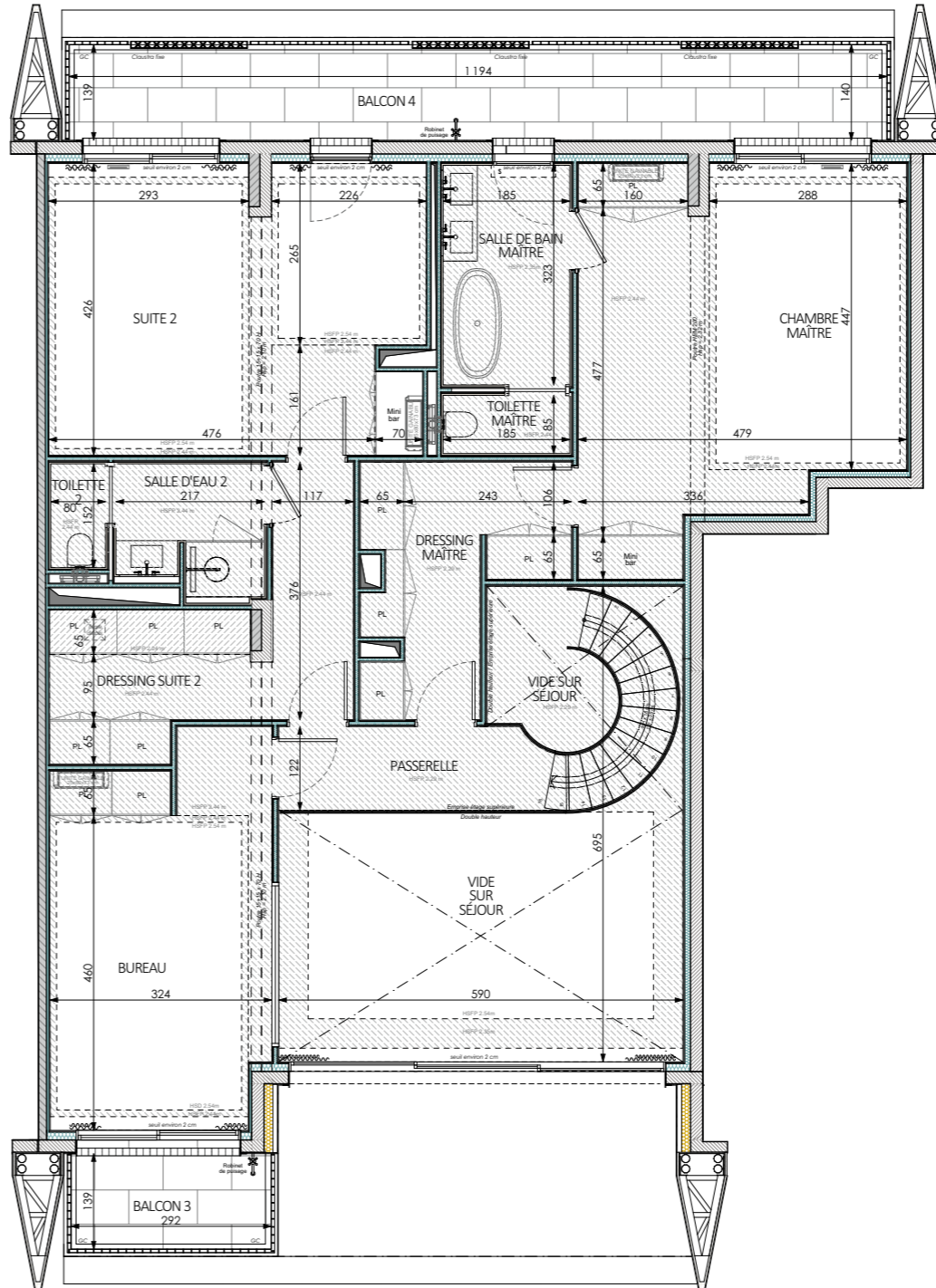
EVOLUTIF

PMR

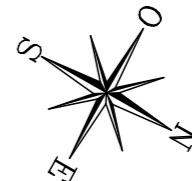
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



1er ETAGE



2ème ETAGE



ATELIER ALLIONE
ARCHITECTES